

**RECYCLAGE
HABILITATION ELECTRIQUE
NIVEAU 0 : B0, H0, H0V**

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Mettre à jour ses connaissances en sécurité électrique.
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (*Norme NF C18 510*)
- Savoir ce que les niveaux « B0, H0, » autorisent et interdisent
- Réaliser son travail en toute sécurité

Recommandation ou Obligation Légale :

- Norme NF C18 510
- Code du travail : article R 4544-10

Public concerné : Tout non électricien déjà habilité (*depuis 3 ans et plus*) réalisant :

- Des travaux non électriques dans un environnement présentant des risques

Prérequis :

- Aptitude médicale
- Personne déjà formée et habilitée
- B0, H0 : aucune connaissance préalable en électricité

Démarche et moyens pédagogiques :

- Retour d'expérience et pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposé et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustration : PowerPoint, vidéo
- Mise en situation de travail (*pratique adaptée au niveau d'habilitation*)
- Formateur CAMIRA ayant une expérience professionnelle et technique

Validation :

- Test théorique et pratique

Contenu selon le niveau d'habilitation :

Mise à jour des connaissances en fonction des nouveaux documents parus.

I - Réglementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Habilitation : Principe, procédure,
- Limites des niveaux d'habilitation (*autorisations et interdits*)

II- Effets et dangers du courant électrique

- Effet du courant électrique et exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident : *secourisme électrique, intervention incendie.*

III - Travailler en Sécurité

- Les domaines de tension (*limite, matériel...*)
- Les zones d'environnement (*limite, risques*)
- La signalétique
- Le matériel électrique (*fonctions, risques, domaine de tension*)
- Identifier les risques
- Rôle des différents intervenants
- Autorisation de travaux
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects

IV – Spécificité « Chargé de Chantier » :

- Utilisation des documents correspondants
- Identification des acteurs
- Analyser les risques.
- Définir et mettre en place la zone de travail
- Assurer la surveillance du chantier (risque électrique)
- Faire appliquer les instructions de sécurité

V- Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installation type adaptés aux niveaux d'habilitation.

Evaluation des connaissances, savoirs et savoir-faire